

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et  
d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24).

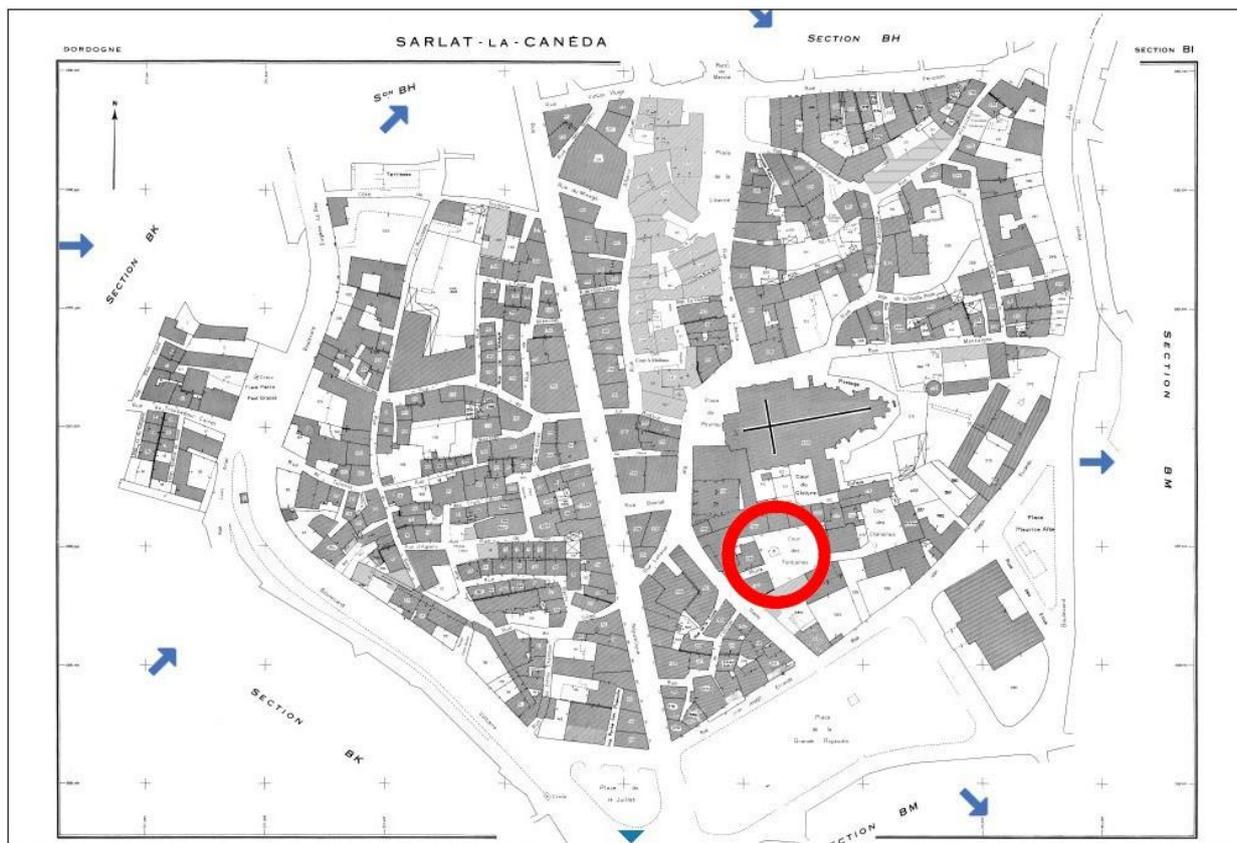
LA PIERRE ANGULAIRE  
Fédération des Aînés ruraux  
de la Dordogne  
(Association loi de 1901)



**Arrondissement : SARLAT**  
**Canton : Sarlat**  
**Commune : SARLAT-LA- CANEDA**  
**Lieu-dit : Cour des Fontaines**  
**Édifice : Fontaine des chanoines, XVIIIème siècle**  
**DOSSIER n°**



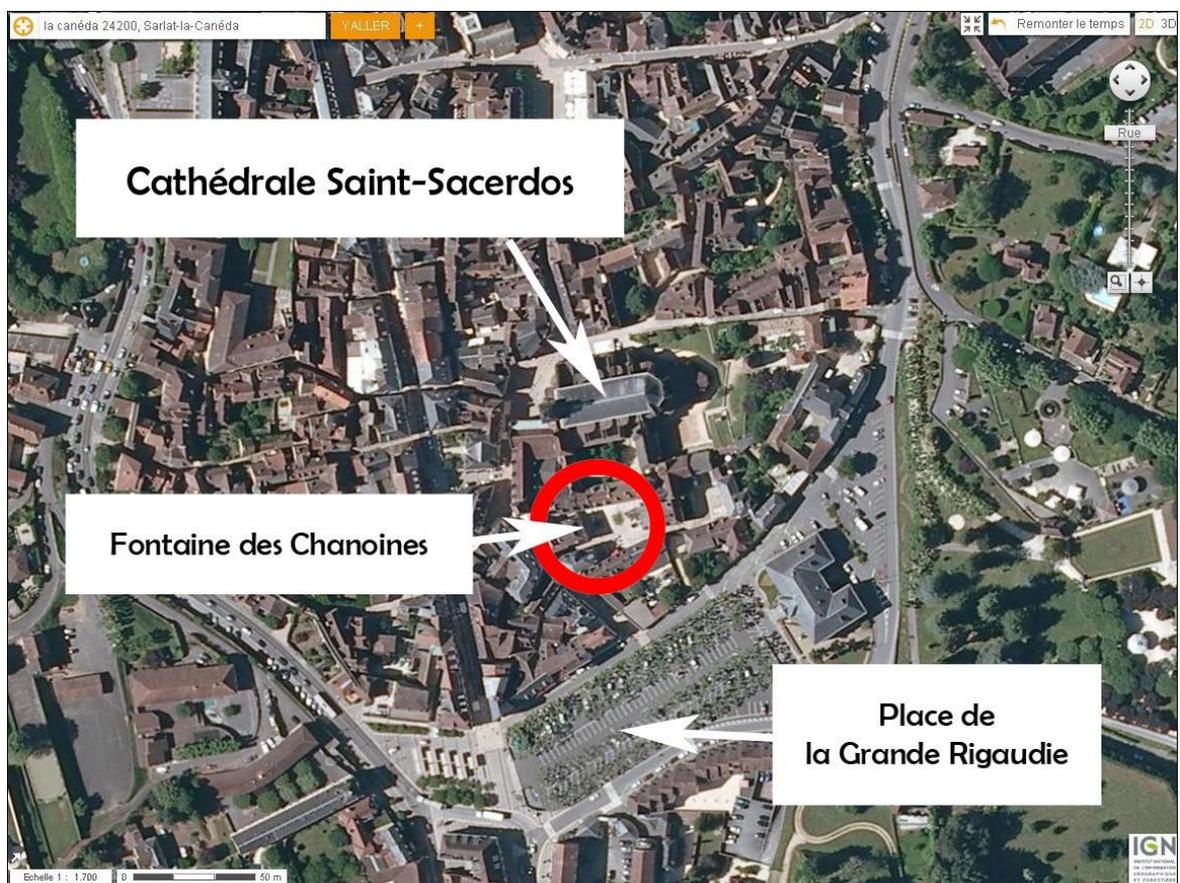
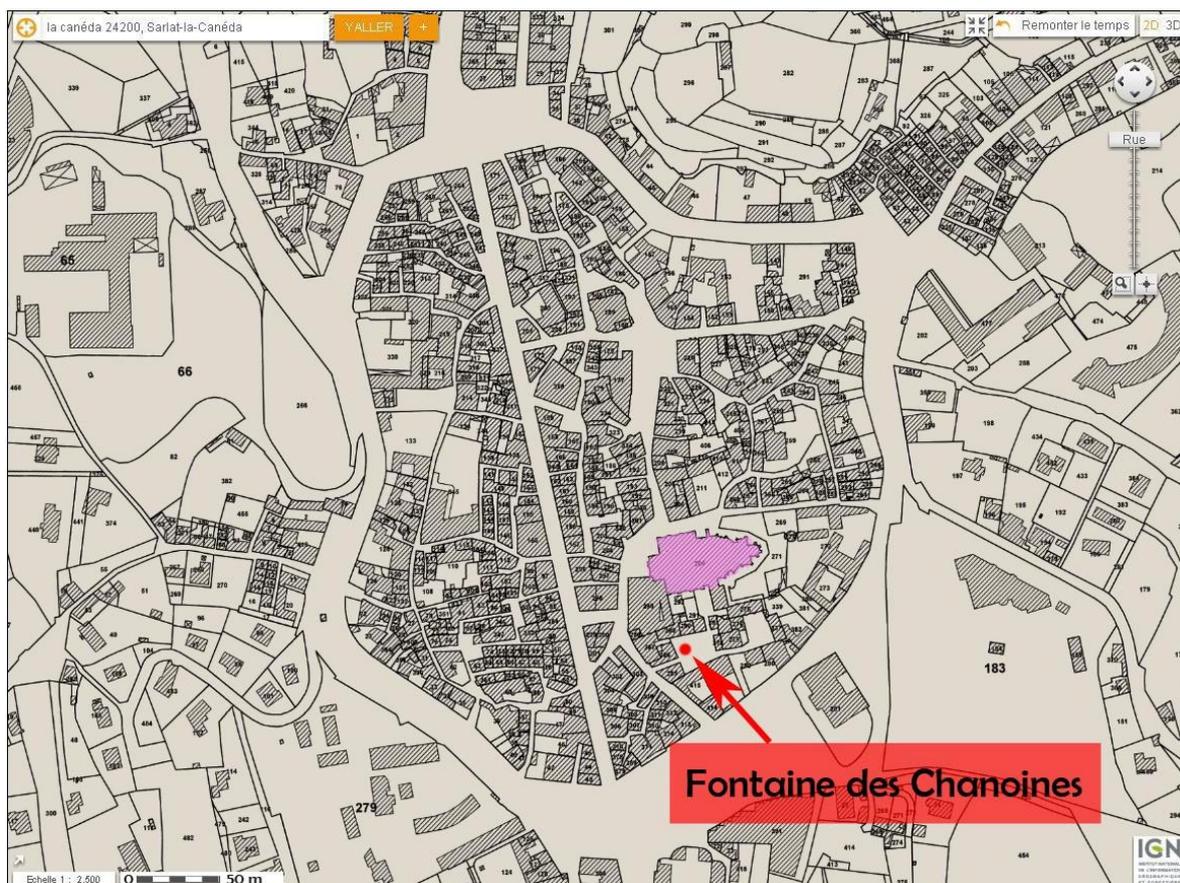
# LOCALISATION CADASTRALE



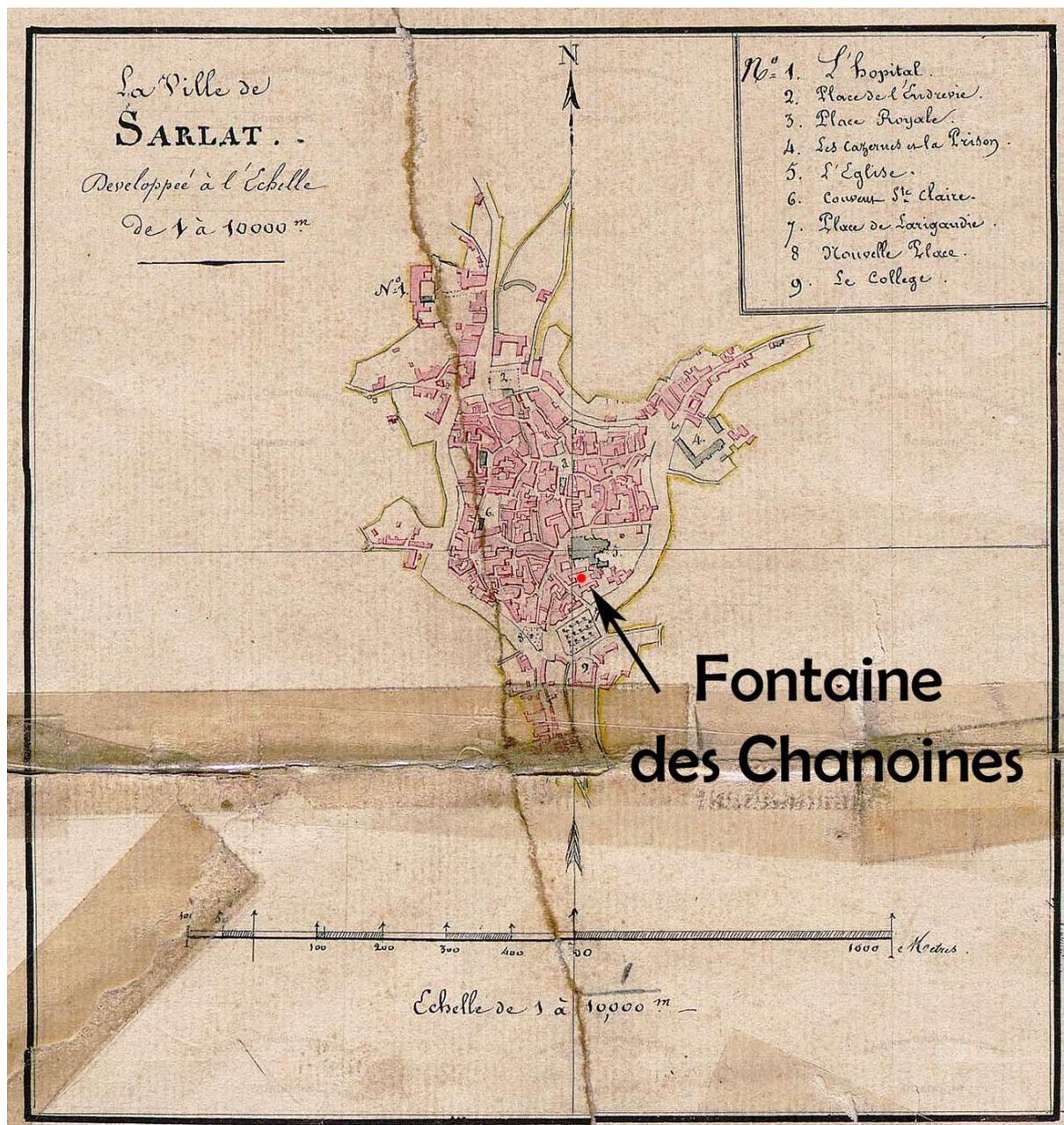
- La fontaine des Chanoines figure sur le cadastre moderne. Elle est située dans "le vieux Sarlat" intramuros sur une placette nommée "La Cour des Fontaines" où elle est positionnée de façon dissymétrique.



**LOCALISATION GÉOPORTAIL** La Cour des Fontaines ne possède pas de numéro cadastral. Elle communique avec la rue Tourny vers l'ouest par la rue Munz et à l'est avec la Cour des Chanoines.

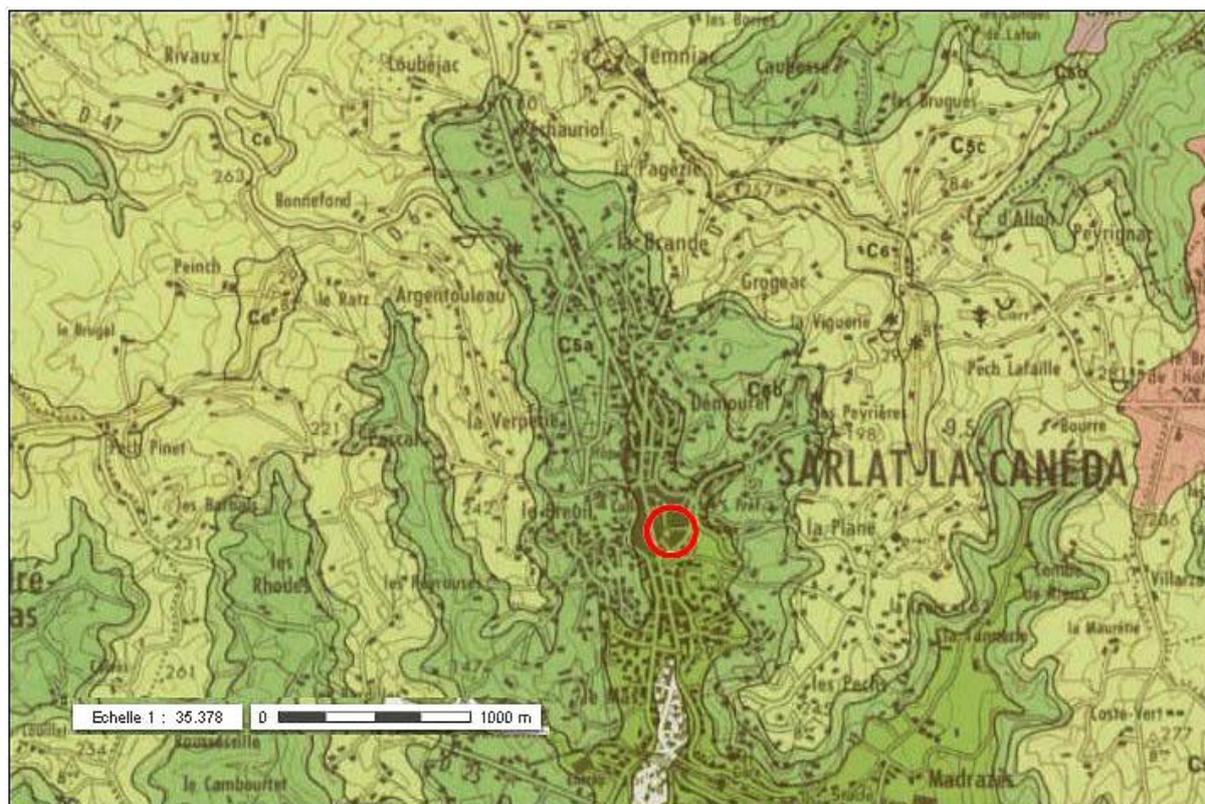


# Cadastré napoléonien



- Plans du cadastre napoléonien • 1830 •  
Extrait du site des archives départementales de la Dordogne.

## CARTE GÉOLOGIQUE LOCALE

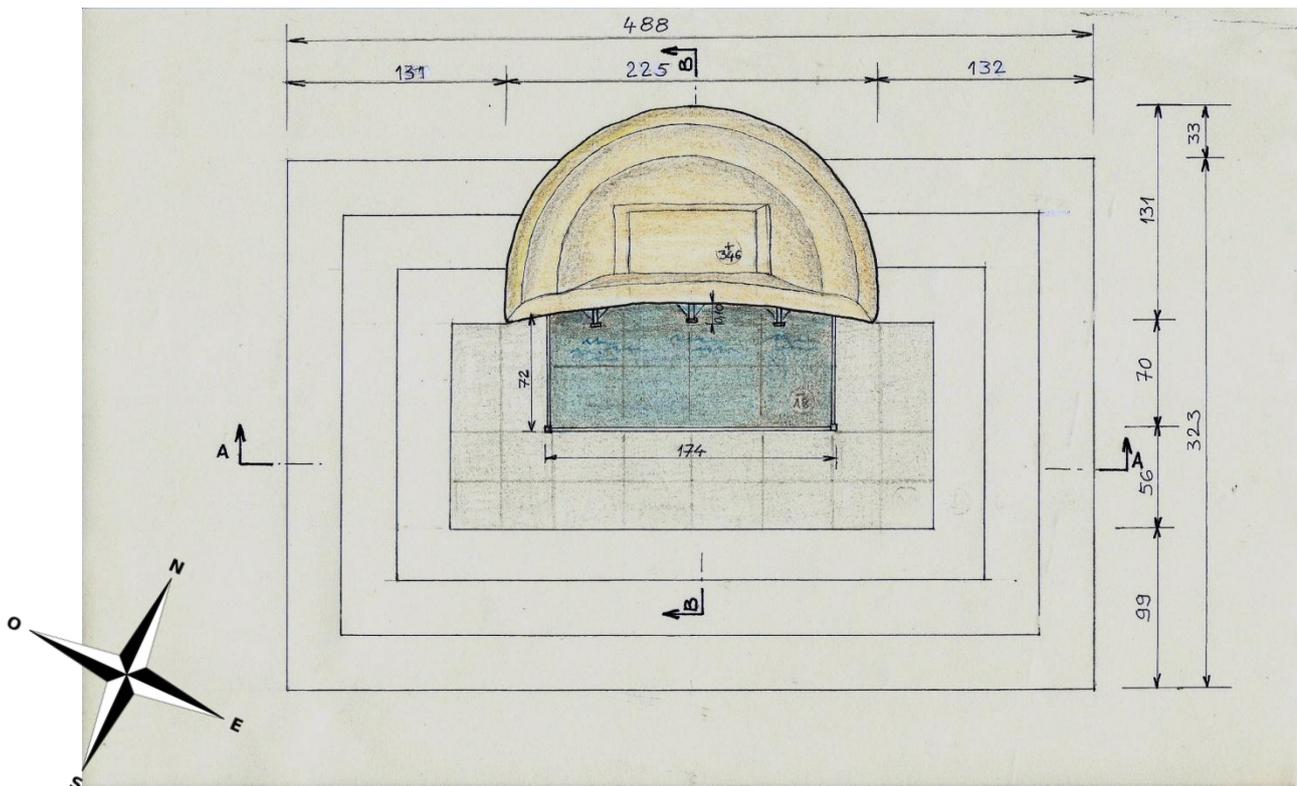
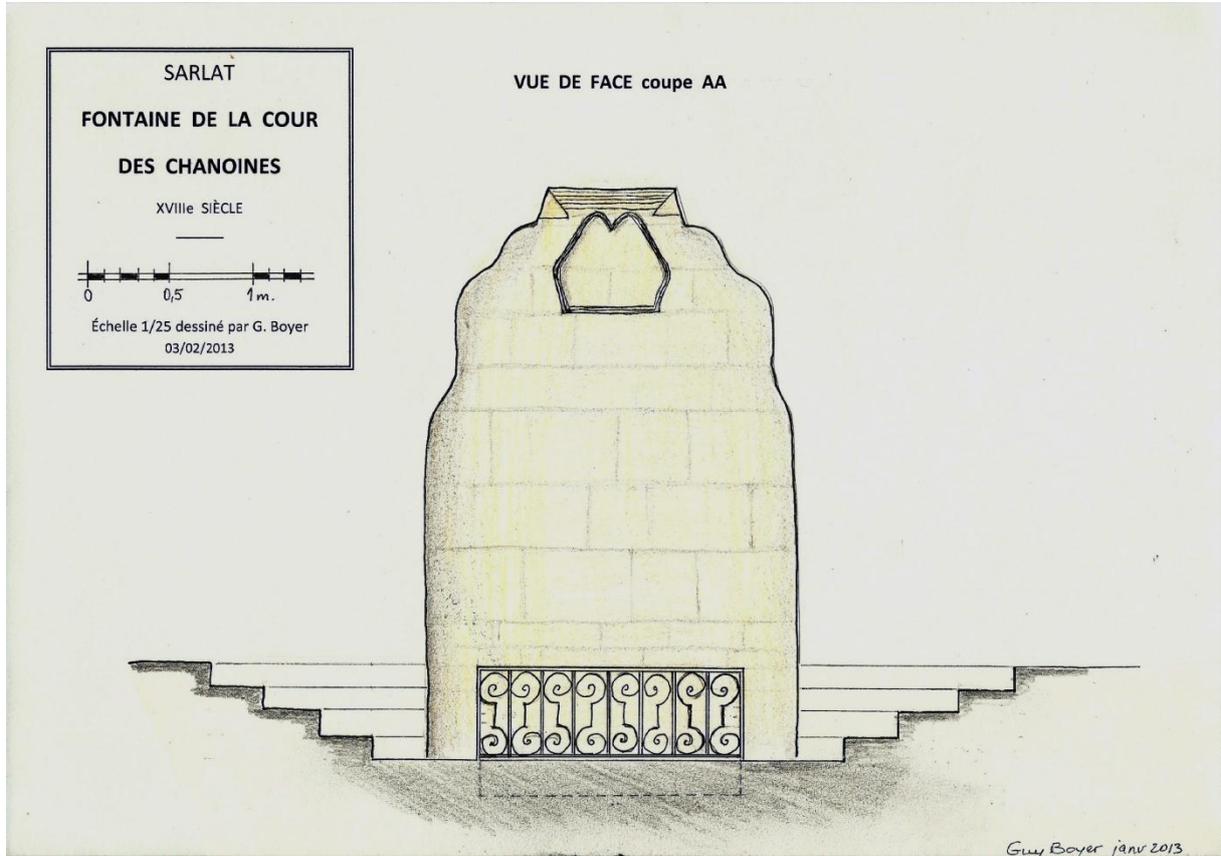


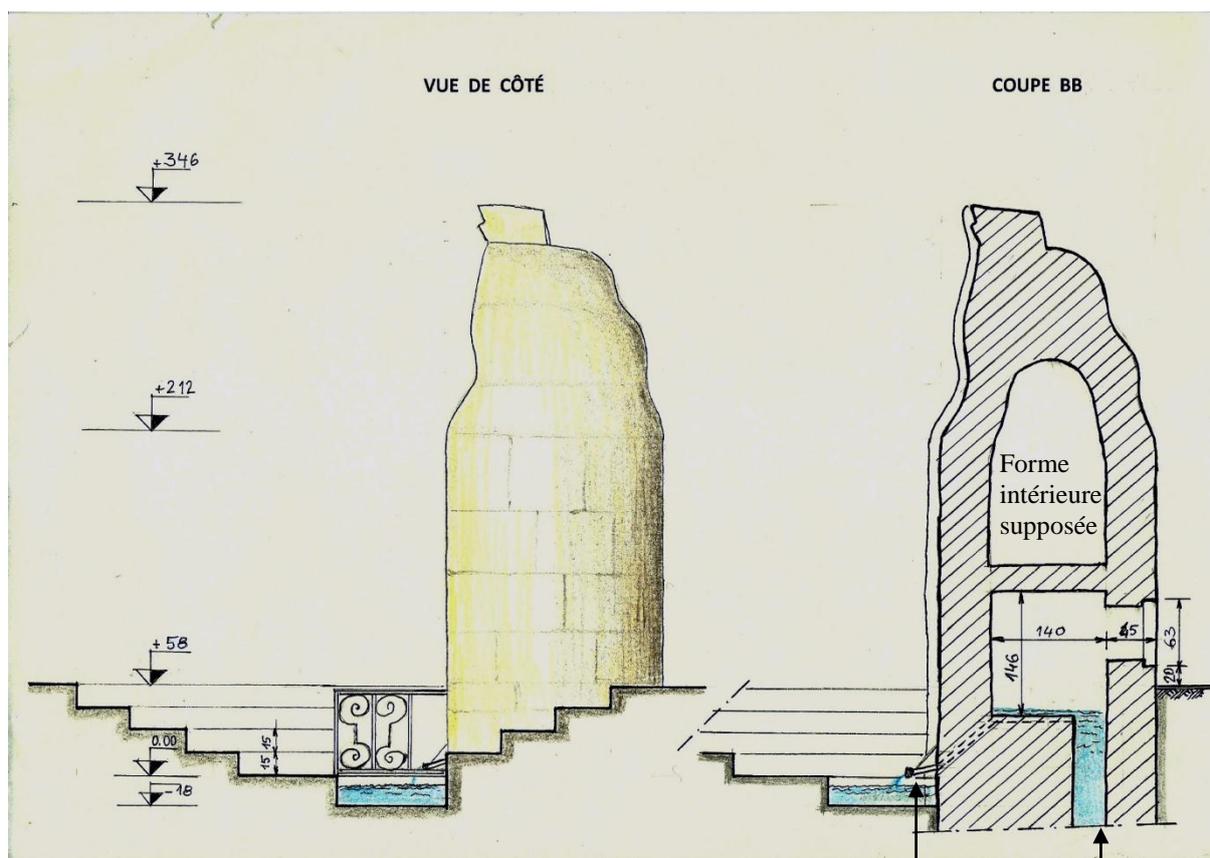
Légende : les zones vertes notées C2 correspondent au crétacé supérieur

D'un point de vue géologique, le soubassement de Sarlat (et du sarladais) date de l'ère secondaire et plus précisément du Crétacé.

La plus grande partie de la ville de Sarlat est sur le Santonien moyen (noté C4b) mais le fond de vallée est naturellement rempli de terre et d'alluvions détritiques provenant des pechs environnants.

# DÉFINITION GRAPHIQUE

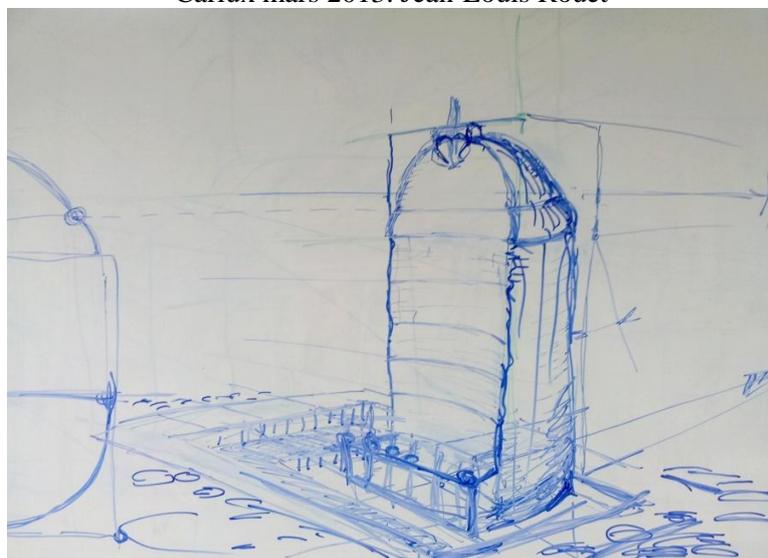




Griffons  
 Puits Ø 0.40 m profondeur supérieure à 3.00 m

Dessiné par Guy Boyer le 01/02/2013

Esquisse pour une étude en perspective sur tableau blanc,  
 Carlux mars 2013. Jean-Louis Rouet



## DESCRIPTION VISUELLE

Cette fontaine est située dans l'angle Nord-Ouest de la Cour des Fontaines. Elle est bâtie au fond d'un espace en contrebas de la place où on accède par un escalier de quatre marches en dalles de pierre formant une petite cour rectangulaire d'une vingtaine de m<sup>2</sup>.



Le petit bassin de 1,74 m x 0,72 m pour 0,18 m de profondeur est alimenté par trois griffons (1) de diamètres différents qui canalisent l'eau provenant d'un puits de 0.40 m de diamètre à l'intérieur de la construction. Le bassin est dallé de marbre gris foncé de facture récente, il est délimité par une grille en fer forgé.

La construction, réalisée en pierres de taille issues du calcaire local, se présente avec un plan demi-circulaire dont la façade est convexe. Les pierres sont disposées en grand appareil.

La partie supérieure présente un couvrement en pierre dont la forme arrondie se décline en voûte avec deux retraits par rapport au corps principal. L'ensemble est surmonté en façade d'un écusson central en retrait encadré de deux filets surmonté d'un chapiteau mouluré de forme et motifs atypiques de l'architecture du XVIII<sup>ème</sup> siècle.



Le réservoir lui-même, accessible par une ouverture à l'arrière, est construit en pierres de taille avec un couvrement en dalles de pierres maçonnées. L'eau remonte d'un puits bâti d'une profondeur de plus de 3 mètres avec un débit important et régulier.

(1) Nom donné aux différents points d'émergence des filets d'eau qui constituent une source.

## DESCRIPTION PHOTOGRAPHIQUE

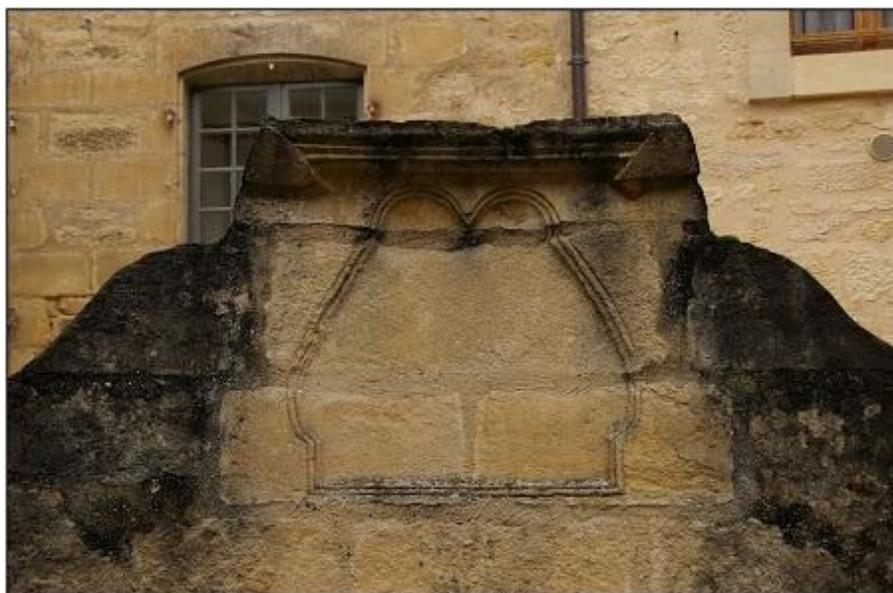




Vue de face



Vue arrière



## PHOTOGRAPHIES ANCIENNES



*Photo de Guy Rivière 1961*



*Photo de Max Sarradet*

## HISTORIQUE. (D'après les recherches de Francis Guichard)

### La fontaine des Chanoines

Les principales fontaines de Sarlat *intra muros* sont celles de Sainte-Marie et celle de la cour des Chanoines. Ces deux fontaines donnent de l'eau par quatre gros robinets toujours ouverts. Il en est une autre dont les eaux sont peut être meilleures encore ; c'est la fontaine de Boudouyssou, voisine du collège. Les eaux de Sarlat sont légères, limpides et toujours fraîches. Passant sur des sableux quartzeux, sur des grès verts, elles ne traînent point avec elles ces sédiments crayeux qui ailleurs blanchissent les eaux et les rendent mauvaises au goût et dangereuses pour la santé.

Hors la ville, en amont, il convient d'ajouter la fontaine des Trois ruisseaux et la Font Tripière. Côté aval – mis à part le lavoir de la Trappe-Basse – on trouve la Fontaine de l'Amour.

La cour dite des fontaines se trouve dans l'ancien enclos du chapitre cathédral qui succéda au monastère abbatial. Elle se compose de trois petites places qui formaient avec l'ancien cimetière les préaux des cloîtres. C'est dans la première de ces placettes, autrefois appelée de Saint-Sacerdos, que se trouve la belle fontaine dite des Chanoines. La seconde place est celle de Saint-Benoît et la troisième celle des hôteliers<sup>1</sup>

1<sup>er</sup> mars 1609 : Me Hélias Rochon, chanoine et prieur de Sarlat, baille à prix fait à Jean Montagnier et Jean Lombauld, maçons, à lui hausser un pan de sa maison du côté de la chapelle Saint-Benoît d'une hauteur de 8 pieds, hausser la tour du degré (escalier) de 4 pieds, faire un capial du côté de la fontaine de la hauteur voulue et l'arrasement convenable du côté de la fontaine et maison du séminaire<sup>2</sup>.

24 décembre 1646 : Le R.P. Adrian Dent, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, déclare à M. Mme Jean de Cordis, syndic du chapitre, qu'ils ont passé un accord le 28 juillet précédent pour remettre en état la fontaine de l'enclos du chapitre qui allait être tout à fait perdue.

Le 25 septembre, il avait signalé qu'il avait travaillé sans arrêt tout le mois de juillet, qu'il avait fallu faire monter l'eau de plus de 12 pieds et remplir le puits large de plus de 6 pieds ; il demandait si les chanoines tenaient à faire remettre la fontaine en son état premier ou la mettre en griffon. Comme il n'a rien reçu pour son travail, il somme le sieur Cordis de le lui payer<sup>3</sup>.

1704 : En l'année 1704, la place de l'enclos du chapitre de Sarlat où est la fontaine feust réparée et mise en bon estat, ainsi que la fontaine. Auparavant c'estoit un espace de cloaque<sup>4</sup>.

Vers 1706 :

*Le préau des anciens cloîtres, qu'on nomme encore aujourd'hui la « place des Chanoines », et au milieu duquel jaillit une abondante fontaine aux eaux fraîches et limpides, n'était qu'un lieu humide et fangeux. Paul de Chaules<sup>5</sup>, dénoué à tous les genres de restauration, s'empessa de faire travailler à son assainissement. Il fait creuser des canaux souterrains pour recevoir les eaux et les déverser dans un ruisseau. Le terrain fut exhaussé, pavé, et l'on élargit le passage qui conduisait aux deux portes pour en rendre l'abord plus facile<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> Selon les mémoires de Tarde, ce nom lui venait de ce que, durant la guerre des Albigeois, le monastère avait donné refuge dans cette partie du cloître aux catholiques persécutés par les hérétiques des pays voisins. Lorsque le comte Simon de Montfort vint à Sarlat en 1214, il y trouva une centaine de ces réfugiés.

<sup>2</sup> ADD 3<sup>E</sup> 15441-Rey

<sup>3</sup> ADD 3<sup>E</sup> 15461-Rey

<sup>4</sup> Valette Jean (1957) : La Continuation de la Chronique de Tarde, p. 52.

<sup>5</sup> Paul de Chaunes fut sacré évêque à Paris le 26 mars 1702. Il arriva à Sarlat le 8 novembre de la même année et y fit son entrée triomphale le 29. Il fut le 33<sup>ième</sup> évêque de la ville.

<sup>6</sup> Abbé Audierne : Précis historique sur la ville de Sarlat et ses évêques (article publié dans *Le Calendrier de la Dordogne – Années 1837-1848*), p. 51.

Juin 1728 : Paul de Chaumes décède à 61 ans dans sa famille à Paris le 12 juin 1728. AM. De July qui vient lui rendre visite quelques jours avant sa mort, le prélat lui dit, les larmes aux yeux : « Je suis souffrant et bien malheureux depuis que j'ai quitté Sarlat où j'ai tant de bons amis. L'air m'y était si favorable... Et que ne donnerais-je pas pour une cruche d'eau de vos fontaines ! »

1777-1778 : Construction de la fontaine. Échange de courriers avec l'intendant à Bordeaux<sup>7</sup>.

Cette source jaillissante dont les eaux recueillies dans un château de forme élégante se distribuent par plusieurs tuyaux et coulent nuit et jour pour l'usage des quartiers voisins<sup>8</sup>.

Lorsque le cimetière de la cathédrale, près de la « lanterne des morts », remplaça celui de Sainte-Marie vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sa situation au-dessus de la nappe d'eau qui alimente la fontaine des Chanoines devint des plus dangereuses car l'eau y charriait jusqu'à des ossements. Le conseil d'administration de la commune prit en conséquence la délibération suivante :

Séance extraordinaire du 4 prairial de l'an VI (Extraits du compte rendu)

« La séance étant ouverte, le commissaire du directoire exécutif a dit qu'il avait convoqué extraordinairement l'administration municipale pour la prévenir que l'ouvrier chargé par le commissaire de police de faire à la fontaine dite des Chanoines, des réparations urgentes, avait trouvé en présence dudit commissaire, dans le bassin intérieur de la dite fontaine, une quantité assez considérable d'ossements humains reconnus tels par la vérification qu'en ont faite deux officiers de santé. Il a ajouté qu'il y avait à présumer que ces ossements avaient été portés par les eaux qui, avant de se rendre dans le réservoir de la fontaine, passent, d'après l'opinion publique, au travers du caveau où les chanoines étaient dans l'usage de se faire inhumés. Il a demandé que l'administration municipale s'empressât de vérifier si ces ossements proviennent des cadavres inhumés dans le caveau susdit afin de prendre ensuite les mesures les plus propres à rendre aux eaux de cette fontaine leur salubrité »<sup>9</sup>. (...)

« Considérant que pour rassurer les citoyens sur la qualité de leur boisson journalière, il est de la plus indispensable nécessité de vérifier si les ossements qui ont été trouvés dans le bassin intérieur de la fontaine dite des Chanoines, proviennent du caveau dont s'agit, et que, d'après l'opinion publique, traversent les rues avant de se rendre dans le réservoir de ladite fontaine », le Commissaire du directoire exécutif entendu arrêta que la vérification soit faite en présence du commissaire de police, du citoyen Goudour, administrateur, et des citoyens Marmier, officier de santé, et Cassan, agriculteur. Ce cimetière, jugé dangereux, fut désaffecté en 1819.

5 septembre 1812 : Une trombe d'eau telle que de mémoire d'homme on n'avait point vu la pareille s'abattit sur Sarlat et ses environs. La terre des collines fut emportée dans les vallons où elle forma des couches de vase de plusieurs mètres de hauteur ; des maisons, avec tout ce qu'elles contenaient : meubles, bestiaux, femmes, enfants, furent entraînés par les eaux ; dix moulins furent détruits, vingt-sept personnes périrent. Dans la ville même de Sarlat, chose inouïe, on sauva à grand peine les personnes surprises dans les rues par le courant et une femme qui s'abritait sous la porte de la Bouquerie, emportée par l'eau dans le ruisseau la Cuze, s'y noya sans qu'on pût lui porter secours. On retrouva son corps à trois cents mètres de la ville. (...) A la fontaine des chanoines, il resta après l'inondation jusqu'à trois et quatre pieds de sable et de pierres amoncelées pour l'enlèvement desquels on fit un rôle de 400 journées, 100 de manœuvres et 300 d'ânes, mulets et chevaux, en assujettissant tous les citoyens à fournir des prestations pour le transport des décombres aux dépôts publics de la Poulgue et de Saint-Nicolas<sup>10</sup>.

Afin d'éviter le retour d'un pareil danger, on reprit le 1<sup>er</sup> mai 1813 les travaux de construction de l'aqueduc de la Bouquerie abandonnés depuis vingt ans. Destinés à recevoir les eaux de pluie descendant en torrent d'une partie des vallons environnant la ville et à les détourner de celui où elles s'entassent, cet aqueduc ne fut terminé qu'en 1929...

Mai 1895 : Epidémie de typhoïde à Sainte-Marie et ailleurs.

<sup>7</sup> Voir aux ADG : C 484

<sup>8</sup> Bouffanges : 4<sup>ème</sup> cahier ; chap. LXL.

<sup>9</sup> Escande Jean-Joseph : Les anciens cimetières de Sarlat *in bull. SHAP* 1907 p. 419-421 ; repris en 1929 *in Le caractère sarladais*, p. 10.

<sup>10</sup> Escande Jean-Joseph (1912) : Histoire de Sarlat, p. 352.

Dossier réalisé par Guy Boyer, Michel Chanaud et Francis Guichard avec la participation de quelques membres des antennes de Carlux, Domme et Sarlat le 9 mai 2013 pour La Pierre Angulaire et le CAUE24.

Dossier remis aux services du patrimoine de la ville de Sarlat le 3 juin 2013